

R Par. 23. Pan. 6.

d'orange le 27 Juin 1662.

Monsieur

J'accompagne la lettre, que Messieurs du Consistoire se donnent l'honneur  
de vous écrire, de cette ioy, pour vous donner des nouvelles assurantes  
de mes très humbles respects. Il ne saroit pas juste, monsieur, que ceul-  
honorant au point que je le fais, Je demeure sans toujours dans le silence-  
sans vous en donner aucune preuve, et sur tout en un temps  
auquel tous les gens de bien veulent témoigner pour les soins que vous  
prenez pour leur repos. on publie ioy que ce repos n'est pas bien-  
loin; et que votre haute préférence estant vaincue à force des plus grandes  
difficultés, amonnera bien tôt la calme dans cet état. Il est vrai, monsieur,  
que quelques personnes ennemis du repos public, tâchent de reculer les-  
affaires par des fausses accusations qu'ils font éclater en ce pays, afn-  
quelles sont portées en cour de France. ces jours passés les prêtres de  
Courteline, accompagnés des deux Consuls catholiques, en ont porté une-  
à un<sup>r</sup> de gant qui est de la dernière importance. cest, monsieur, que  
dimanche dernier un paysan de la religion âgé de soixante et dix-  
ans, passant par une route qui étoit tendue de quelque tapisserie, ou il  
y avoit quelque image, touchant par malgarde aux tars, ou de  
cel image tombé par terre, ce qui ce fit, Innocemoreut comme plafond  
catholiques le témoignent. Quant moins on l'a accusé d'avoir jeté par-  
mepris est image à terre, et d'avoir fait des autres insolentes horribles

218



ce n'est pas tout, Monsieur, Il ont encore porté plainte contre un tiffoin  
de cette qu'ils accusent d'avoit dit que le dieu de leur procession estoit  
un dieu de peste qui ne voyoit point; ont fait ici un grand bruit  
de toutes ces choses, et monsieur de gaet auquel la plainte a été  
faite, a envoié quatre de ses gardes pour se faire des accusés pour  
remédier à ce désordre la Consistoire de Courtalain fut addressé  
au parlement pour le rappeler de prendre connoissance de l'affaire,  
de justifier son ignorance et de punir les coupables, afin que la faute  
d'un particulier ne devienne un crime public. J'ay cru, monsieur,  
que vous ne seriez pas déplaisant que je vous donnasse avis de  
cette affaire afin que vous en soyés instruit en cas qu'on vous en  
parle à la cour. Je suis.

Monsieur

219

Vostre très humble  
et très obéissant serviteur  
De chambrenx.

en dat men niet meer moet doen. Deze dingen zijn  
niet goed en deelde ik eerst niet. Vandaar dat  
men nu er niet meer over spreekt. En dat is wel  
goed. Want het lege land is volledig te koop en  
het is een goed ding dat de mensen spreken over  
de goede dingen die er zijn. En dat is een goede  
diening voor de mensen die er wonen. En dat is een  
goede diening voor de mensen die er wonen. En dat is een  
goede diening voor de mensen die er wonen.

Met vriendelijke groet  
Constantijn Huygens

verschenen

A

- mocht u de voorlopige  
- uitschriften van de verschillende  
- werken van mij lezen.

221

A

Monsieur

Monsieur de Zulkem-  
Ambassadeur de Son Altesse —  
Monsieur le prince d'Orange  
A Paris.

